

CRÉDIT DE D'INVESTISSEMENT DE CHF 1'900'000.- TTC POUR LA REALISATION DE LA VOIE VERTE GENEVE-BERNEX

Vu la fiche B05 de la 1ère mise à jour du Plan directeur cantonal 2030, adoptée par le Grand Conseil le 10 avril 2019 et approuvée par la Confédération le 18 janvier 2021,

Vu la signature de la 4ème génération de Projet d'agglomération (PA4) par les partenaires du Grand Genève le 3 juin 2021,

Vu la validation de l'avant-projet en Comité de Pilotage (COFIL) du projet Voie Verte Bernex-Bâtie le 10 octobre 2023,

Vu la validation de la phase Projet en Direction de Projet du secteur 1 (DIRPRO secteur 1) du projet Voie Verte Bernex-Bâtie en mai 2025,

Vu le crédit d'étude de CHF 92'000.- voté par Conseil municipal pour la réalisation de la Voie Verte Bernex-Bâtie (VVB) le 12 décembre 2023 (DM 960),

Vu la validation du plan de financement (V15) en fin de phase Projet en Comité de Pilotage (COFIL) du projet Voie Verte Bernex-Bâtie le 4 décembre 2024,

Vu le nouveau plan de financement (V18) du 16 avril 2026 tenant compte des rentrées des offres de soumission pour le secteur 1,

Vu la convention cadre signée le 22 avril 2025 entre l'Etat de Genève et les communes de Bernex, Confignon, Onex, Lancy et la Ville de Genève, les engageant dans les études de projet et la réalisation de la Voie Verte Bernex-Bâtie,

Vu que ce projet est déterminant pour la mobilité active entre Bernex et Genève (vélo, marche, etc.) et permettra de dédier un axe réservé à la mobilité douce propice aux déplacements de tous types (loisirs et fonctionnels),

Vu l'autorisation de construire pour le secteur 1, délivrée le 31 mars 2026 par l'OAC,

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30, alinéa 1, lettre e),

Vu le préavis favorable de la commission infrastructures et travaux (CIT) du 26 mai 2026,

Vu le préavis favorable de la commission administration, finances, économie et numérique (CAFEN) du 2 juin 2026,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,


Sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE
à la majorité simple

Par 13 oui, 1 non et 5 abstentions sur 19 CM présents

1. D'engager, en partenariat avec le Canton et les communes concernées, la réalisation de la Voie Verte Genève Bernex (phases SIA 51, 52, 53).
2. De prévoir dans sa mise en œuvre une séparation distincte entre les flux piétons et les flux cycles sur la VVGB traversant les Evaux et sur le territoire de notre commune.
3. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 1'900'000.- TTC destiné à la réalisation de la Voie Verte Genève Bernex et à l'engagement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
4. De prendre acte qu'une subvention estimée à CHF 267'610.- TTC sera demandée à la Confédération, une subvention de CHF 266'504.- sera demandée au Canton et une subvention de CHF 308'750.- TTC sera demandée au FIE.
5. De comptabiliser les dépenses de CHF 1'900'000.- et les recettes estimées à CHF 843'000.- dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
6. D'amortir la dépense nette de CHF 1'057'000.- au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2029.
7. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 1'900'000.- afin de permettre la réalisation de ce projet.



La Présidente : Aline JOLIAT



La Secrétaire : Joëlle ZILLIOX